

Feuille de route

Frankreich-Strategie

2015/2016



Feuille de route « Stratégie France 2015/16 »

1. Niveau préscolaire

a) Lancement du réseau des maternelles bilingues « Élysée 2020 » le 24 novembre 2014

109 écoles maternelles en France et en Allemagne, dont **27 en Sarre**, se sont qualifiées pour ce réseau franco-allemand. Le réseau a été inauguré le 24 novembre en Sarre, avec la participation de Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Toutes les écoles maternelles en Sarre répondant aux **normes de qualité de la « Charte de qualité franco-allemande pour les écoles maternelles bilingues »** et ayant postulé auprès du Ministère de l'Éducation et de la Culture de Sarre pour adhésion au réseau, recevront une plaque signalisant leur appartenance à ce réseau et la garantie des normes de qualité convenues entre la France et l'Allemagne.

Objectif : Qualification d'autres maternelles sarroises pour l'attribution du label « Charte de qualité franco-allemande pour les écoles maternelles bilingues » en cas de dépôt de la candidature dans les délais. La campagne d'information est en cours depuis juillet 2014. Dans le cadre de la réunion de cette année de la commission franco-allemande des experts de l'enseignement général, ces établissements pourront adhérer au réseau des écoles maternelles « Élysée 2020 » au mois de mai.

b) Écoles maternelles bilingues :

La Sarre dispose de plus de 480 écoles maternelles, dont 190 sont actuellement bilingues.

Objectif : En 2015, d'autres écoles maternelles doivent devenir bilingues. Jusqu'à 10 établissements avec jusqu'à 30 groupes pourront ainsi recevoir, pendant trois ans, une subvention pour leur programme bilingue (financement de démarrage).

c) Renforcer les compétences de français dans la formation des éducatrices et des éducateurs

Dans la grille horaire pour la formation des éducatrices et des éducateurs, les connaissances de la langue française et la coopération transfrontalière jouent déjà un rôle majeur. Parmi les options obligatoires pour des langues étrangères à des fins professionnelles, les futurs éducateurs peuvent choisir entre le français et l'anglais. De plus, ils ont la possibilité d'effectuer les stages obligatoires en France.

Objectif : Outre les cours de langue française, une ou plusieurs autres matières doivent être enseignées en français, en fonction de la disponibilité d'enseignants qualifiés. La promotion du français vise à contribuer à la compréhension entre les professionnels de différentes langues maternelles et de différentes formations.

2. L'enseignement élémentaire

La Sarre dispose de 162 écoles primaires. Tous ces établissements enseignent le français à partir de la troisième année. 42 écoles primaires (dont 4 bilingues) offrent le **français déjà à partir de la première année.**

Objectif : Créer des offres bilingues dans d'autres écoles primaires.

3. Écoles d'enseignement général – certificats de langues

a) DELF : En 2014, 1 560 élèves d'école primaire sarrois ont obtenu le certificat DELF Prim A1.1. Ce nombre devra augmenter.

Objectif : Cette mesure d'évaluation et de promotion de qualité doit être poursuivie et réalisée dans tous les établissements offrant des options françaises.

b) Un autre objectif est de renforcer les capacités de communication orale.

Plus de 30 % des élèves sarrois en 6^{ème} année ont participé en 2014/14, lors de la phase pilote, aux tests de compétences linguistiques françaises et anglaises, développés conjointement par le Ministère de l'Éducation et de la Culture et la chambre d'industrie et du commerce de la Sarre. Plus de 80 % des élèves participants ont obtenu, sur cette base, un certificat de compétences linguistiques – certificat de français, English Certificate – du niveau A1 selon le Cadre européen commun de référence pour les langues dans les compétences « compréhension à l'audition » et « expression orale ».

Objectif : Il est envisagé qu'à la fin de l'année scolaire 2014/15, dans les écoles communautaires, 100 % des élèves de 6^{ème} année participeront au test de compétences linguistiques développé par le Ministère de l'Éducation et de la Culture et la chambre d'industrie et du commerce de la Sarre.

4. Formation professionnelle

Le 24 novembre 2014, la Ministre-Présidente du Land de Sarre, Annegret Kramp-Karrenbauer, et la Ministre française de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont annoncé la création d'une section franco-allemande dans l'automobile entre les établissements de formation professionnelle à St. Ingbert en Sarre et à Marly (Metz).

Objectif : Création d'une classe dans le cadre du dispositif « Deutsch-Französische Berufsschule / lycée professionnel franco-allemand » pour l'année de formation 2015/16.

5. Culture

Le Ministère de la Culture et de la Communication / Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine, le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche / Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz et le Ministère de l'Éducation et de la Culture du Land de Sarre ont élaboré un accord sur la promotion de l'éducation culturelle dans le contexte transfrontalier. Cet accord devra être signé dans les plus brefs délais.

Objectif : Mettre en place d'un cadre durable pour la coopération des acteurs lorrains et sarrois du domaine éducatif et culturel ; faciliter l'accès des jeunes à l'art et à la culture.

6. Enseignement supérieur

La Stratégie France de la Sarre a entre autres pour objectif de permettre à un maximum de Sarroises et de Sarrois de devenir plurilingues. Dans ce contexte, la langue française joue un rôle particulier. Il s'agit de commencer à un très jeune âge à favoriser l'accès des jeunes à la langue française. La formation des enseignants doit par conséquent comprendre l'ancrage de l'apprentissage obligatoire du français en tant que matière principale. De plus, dans le contexte des compétences interculturelles françaises, les coopérations universitaires avec la Lorraine et le Luxembourg dans le domaine de la formation des enseignants du primaire doivent être renforcées. De cette manière, nous pourrions permettre l'accès à la langue française à un maximum d'enfants d'école primaire. Les conditions nécessaires à cet effet par rapport à la formation d'enseignants du primaire sont actuellement en cours de réalisation – en coopération avec les universités impliquées dans la formation des enseignants et avec le centre sarrois pour la formation des enseignants.

Pour renforcer les compétences interculturelles françaises, une coopération transuniversitaire renforcée entre le Centre français de l'Université de la Sarre et le DFHI/ISFATES est envisagée. Cette mise en réseau transversale vise à créer des synergies entre les activités de l'Université de la Sarre et du DFHI/ISFATES, l'institution franco-allemande la plus ancienne et la plus expérimentée offrant des doubles diplômes, par rapport à la France et la francophonie.

Objectif : Le démarrage de cette formation restructurée d'enseignants du primaire est prévu dans les plus brefs délais.

7. Administration du Land de Sarre

a) Dans l'administration du land, le **recrutement et la formation continue du personnel** doivent être orientées sur la Stratégie France.

Objectif : À partir du mois de janvier 2015, les avis de recrutement dans l'administration du land pour des postes requérant éventuellement à l'avenir des connaissances de français, doivent comporter la précision suivante : « Nous nous réjouissons de connaissances de la langue française. Des possibilités de formation continue correspondantes seront à votre disposition. »

Extension de l'offre de formations continues linguistiques dans l'administration et examen d'une éventuelle coopération avec l'Institut français et/ou l'université populaire (VHS) dans le cadre d'un cours de langue en ligne.

b) **Développement d'un programme d'échanges** pour les jeunes collaboratrices et collaborateurs de l'administration du land et des municipalités, en coopération avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse.

Objectif : 1. Programme d'échanges en automne 2015

c) **Dans le cadre de la qualification en politiques européennes, la création d'une « Académie de la Grande Région »** est prévue comme concept de formation continue pour l'administration sarroise. Celle-ci doit améliorer la connaissance des structures administratives et des possibilités de coopération des régions voisines ainsi que favoriser la mise en réseau des cadres.

Objectif : **Réalisation d'un premier séminaire pour cadres** sous forme d'une « Académie de la Grande Région » en coopération avec l'Académie européenne d'Otzenhausen et les partenaires de la Grande Région en 2015.

8. Économie

a) Installation d'un guichet unique pour entreprises et créateurs d'entreprises français en Sarre

Objectif : Mai 2016 (Semaine de l'Europe)

En élargissant le champ des compétences du guichet unique existant au-delà du secteur des services, une structure analogue pour l'ensemble des entreprises sera établie en coopération avec les chambres consulaires sarroises.

Comme particularité pour les entreprises et les créateurs d'entreprises français, l'offre d'informations et de services y sera mise à disposition en trois langues, notamment en allemand, français et anglais.

b) Lancement de la campagne publicitaire pour l'apprentissage transfrontalier

Sur la base de l'Accord sur l'apprentissage transfrontalier Sarre-Lorraine du 20 juin 2014 dans les écoles et les entreprises sarroises et lorraines (novembre 2014)

Objectif : 20 apprentis dans l'apprentissage transfrontalier pour l'année de formation 2015/16

c) Office pour l'apprentissage transfrontalier

Avec l'office pour l'apprentissage transfrontalier rattaché à la « Verbundausbildung Untere Saar (VAUS) », nous misons sur une offre à bas seuil d'accès. L'offre s'adresse aux lycéennes et lycéens français (niveau Bac Pro et BTS) souhaitant effectuer une partie des phases pratiques de leur formation (PFMP) dans une entreprise allemande ainsi qu'aux apprentis allemands souhaitant passer une partie de leur formation dans une entreprise française.

Objectif : Jusqu'à présent, plus de 70 stages ont été organisés, et plus de 10 stages sont encore en préparation.

d) Intensification des relations économiques avec la France

Dans le cadre de la stratégie en matière du commerce extérieur, la France est promue offensivement comme priorité. Tous les dispositifs de promotion du commerce extérieur seront soutenus et mis à disposition, de manière ciblée, pour des projets d'ouverture de marchés en France.

En complément, saar.is soutiendra activement la coopération transfrontalière des réseaux sectoriels et des clusters sarrois avec les institutions correspondantes en France.

À partir du mois de mars 2015, au moins un programme de groupe par an sera promu jusqu'à l'ouverture du marché en France. La priorité sera mise sur des régions cibles dans lesquelles la Stratégie France de la Sarre a déjà été présentée ou est déjà connue. Une mesure d'ouverture de marché en mars 2015 à Nantes constituera le lancement de cette série de manifestations.

Objectif : Printemps 2015

9. Coopération transfrontalière en matière de sécurité

a) Les polices du Land de Sarre et de la France cultivent traditionnellement une coopération très étroite qui a déjà été institutionnalisée à une étape précoce sur la base d'accords internationaux.

Objectif : L'élargissement progressive des mesures éprouvées de coopération, comme « le réseau des jeunes policiers dans la Grande Région », le programme tandem, des exercices et patrouilles communs en coopération avec le centre de coopération policière et douanière (CCPD) de la Grande Région, développement de stratégies communes de lutte contre la criminalité aux niveaux les plus divers.

b) **Développement du « Cercle de Schengen »** pour mettre en place un forum régulier de coopération transfrontalière en matière de sécurité.

Objectif : Il est envisagé de faire du « Cercle de Schengen » des cadres des polices interrégionales un forum pour la sécurité transfrontalière et de l'institutionnaliser grâce à un échange régulier.

c) **Approfondissement de la coopération franco-allemande dans l'entraide judiciaire en matière pénale**

Objectif : Approfondissement de la coopération pratique importante franco-allemande dans l'entraide judiciaire en matière pénale entre le parquet de Sarrebruck et les parquets compétents français dans la région frontalière.

10. Les services transfrontaliers sociaux et de la santé

a) Sur la base de **l'accord sarro-lorrain sur la coopération médicale transfrontalière**, il est envisagé d'intensifier la coopération hospitalière pour compléter celle dans les soins d'urgences.

Objectif : Intensification du dialogue pour la conclusion d'accords supplémentaires sur la coopération hospitalière et sur l'accès aux services médicaux.

b) Dans le cadre de l'accord sarro-lorrain sur l'apprentissage transfrontalier, la **formation transfrontalière d'infirmières et d'éducateurs** doit être promue.

Objectif : Évaluation des besoins (prise en charge des enfants, soins infirmiers et soins pour les personnes âgées) et hiérarchisation adéquate du projet.

11. Relations publiques

a) Présence en ligne

Sous l'adresse www.saarland.de, le Land de Sarre dispose actuellement d'une présence en ligne comprenant plusieurs portails et une multitude de sous-catégories en langue française, maintenus par différents ministères. La navigation sur le site www.saarland.de n'est cependant pas entièrement plurilingue, de façon que pour des internautes de langue étrangère, l'accès facile à ces sites n'est pas généralement assuré.

Objectif : Il est envisagé de réaliser la navigation sur le site www.saarland.de dans l'esprit de l'approche plurilingue en français et anglais d'ici la fin de l'année 2015. Par ailleurs, il est envisagé d'identifier les pages et portails les plus importants pour les internautes étrangers (p. ex. des pages présentant des informations générales sur le land) et d'initialiser leur réalisation trilingue.

b) Présence des possibilités et des mesures de la Stratégie France dans l'espace public en considération des partenaires dans les domaines de la politique, de l'économie, de l'enseignement supérieur et de la société civile

Objectif : Développement d'un label « partenaires de la Stratégie France » en printemps 2015

c) Présentation de la Stratégie France dans les régions françaises par la Ministre-Présidente sarroise

Objectif : Démarrage en janvier 2015 (22.01.2015 Strasbourg/Alsace)
Après : Champagne-Ardennes et Bourgogne

d) Valorisation publique de la mise en œuvre exemplaire de la Stratégie France

Objectif : Organisation du prix des jumelages à partir de l'année 2016, avec un prix spécial pour les premières mesures de mise en œuvre de la Stratégie France dans les communes

12. Europe

a) Présentation de la Stratégie France de la Sarre comme stratégie de référence pour le plurilinguisme **auprès des institutions et organismes européens, comme la Commission européenne, le Parlement européen et le Comité des Régions**

Objectif : Réunion du cabinet du gouvernement sarrois à Bruxelles en 2015 avec présentation de la Stratégie France devant des représentants de la nouvelle Commission européenne.

Présentation de la Stratégie France de la Sarre pour les travaux du Comité des régions par la Plénipotentielle du Land de Sarre pour les Affaires européennes. Acceptation de l'invitation de la Commission européenne à présenter la Stratégie France dans le cadre de conférences internationales et européennes.

b) Identification de mesures et de programmes de soutien de l'Union européenne pour la mise en œuvre de différentes actions dans le cadre de la Stratégie France

Objectif : Printemps 2015

13. Représentations du Land de Sarre

a) Inauguration d'une représentation du Land de Sarre à Paris

Objectif : Un concept est actuellement élaboré par le Ministère des Finances et des Affaires européennes.

b) Représentation du Land de Sarre auprès de l'Union européenne

Objectif : Coopération avec la nouvelle représentation de la grande région française Alsace – Lorraine - Champagne-Ardenne, éventuellement sous un même toit, en poursuivant l'objectif d'agir conjointement à Bruxelles comme espace fort de coopération franco-allemande.